Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 72 (1958)

Heft: 2-3

Artikel: Du léopard en tant que panthée, de sa véritable origine et de son sens profond

Autor: Viel, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746330

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du léopard en tant que panthée, de sa véritable origine et de son sens profond

par Robert Viel

Depuis que les hommes s'intéressent à l'héraldique, ils s'interrogent sur un certain nombre de phénomènes spontanés, d'où sortit empiriquement, à l'aube de ce qui n'était pas encore une science, telle ou telle figure du blason. Il est évident que l'origine de l'hermétisme se perd dans la nuit des temps. Les hérauts n'ont donné qu'une nouvelle expression à l'éternelle symbolique, et les emblèmes antérieurs continuèrent à servir de supports aux mêmes idées. Nous ne serons donc pas surpris de voir subsister des images païennes. Que leur signification se soit conservée sans changement, ou qu'un contenu nouveau les anime, l'interprétation apparaîtra souvent d'autant plus délicate que le propre des signes est de s'adresser directement à l'initié, en restant muets pour le profane.

L'une des figures dont la naissance et le contexte spirituel demeurent enveloppés du plus grand mystère, est assurément *le léopard*. Même en faisant abstraction de la position de la tête, qui n'intervint qu'avec Richard Cœur-de-Lion (1198), il reste à résoudre assez d'énigmes avec l'attitude horizontale de son corps et avec son nom, qui s'oppose de façon formelle à celui *du lion*.

Si l'on se limitait aux disciplines étroites des sciences spécialisées, avec leurs cloisonnements rigoureux, le problème serait insoluble. Rien ne viendrait départager les adversaires. Ils luttent avec des arguments d'égale valeur. C'est ainsi qu'il a été démontré depuis longtemps que le lion et le léopard héraldiques n'étaient qu'un seul animal, et ne se distinguaient que par leur position. Toutefois, comme nous le remarquions à l'instant, les noms respectifs infirment cette assimilation. Et ce serait méconnaître la mentalité médiévale, ou faire acte d'arbitraire, que de passer outre à un élément aussi capital.

Si l'on reprend la question sous un autre angle, il semble bien aussi que les deux animaux dérivent d'un même symbole primitif: *la panthée*. Cependant une évolution paraît s'être opérée au cours des âges. Le lion est devenu de plus en plus « chrétien », tandis que le léopard se trouva rejeté vers le paganisme, par un processus analogue mais de sens différent.

Ainsi donc, il y aurait eu identité d'origine. Celle-ci expliquerait un certain nombre de traits communs. Mais une nette séparation serait intervenue par la suite.

Pour essayer de préciser ces influences, il y a lieu, pensons-nous, de suivre le symbole dans son élaboration à travers le temps et d'examiner quelles tendances ennemies s'y affrontèrent.

Les « léopards » du roi Henri II.

Dans une précédente chronique (*Archivum Heraldicum*, juin 1956), nous avons vu qu'il était possible de faire remonter au roi d'Angleterre Henri II les premiers « léopards ». A ce moment, ils ne se distinguaient pas encore des « lions passants ». Nous ignorons sous quel nom leurs contemporains les désignèrent. Ce qui est certain par contre (et qui constitue une anomalie digne de remarque), c'est cette position *horizontale* qui était déjà la leur, en un temps où la forme des boucliers était incontestablement *verticale*. Ainsi, dès l'origine, la règle de la position dépendante de la forme se trouve violée. A une époque où le hasard ne peut être admis comme explication, force nous est d'en chercher une autre. Les circonstances historiques, que nous exposerons dans un instant, montrent qu'il s'agit d'un éclat voulu, ayant pour objet d'attirer l'attention. C'est une révolte, une réaction contre la tendance déjà affirmée par l'Eglise à christianiser la panthée.

Cette tendance ne constituait pas à proprement parler un fait nouveau. Dès avant 996 († de Richard 1er de Normandie) nous avions assisté aux efforts de l'Eglise dans ce sens. Sur la pierre tumulaire du jeune fils de Richard, le lion est assimilé à un symbole *biblique :* le *Lion de Juda*. Sous la même impulsion, il n'a cessé depuis d'accentuer ce caractère, jusqu'à devenir l'emblème ordinaire, conventionnel, stéréotypé de la chevalerie chrétienne.

Un peu plus tard, retraçant l'adoubement de Geoffroy Plantagenêt (propre père de Henri II) par le roi Henri 1er, le moine de Marmoutier emploie, lui aussi, l'expression: *leunculos aureos*, pour désigner les « panthées » du bouclier. C'est la méthode bien connue, recommandée par saint Augustin, puis par tous les papes depuis Grégoire le Grand, qui consiste à *baptiser*

les emblèmes païens. En évoquant le *Lion de Juda* à propos de Richard 1er, on baptisait « lion » le « dragon », étendard traditionnel des Normands. En écrivant: *leunculos* à propos des « panthées » (alias: dragons) peintes sur le bouclier de Geoffroy, on se livrait à une substitution exactement du même ordre (fig. 1).

C'est contre ces précédents que réagit le jeune prince. Au moment de son adoubement, le futur Henri II n'était encore qu'un prétendant traqué. Son père a conquis la Normandie mais, en Angleterre, leur cause semble perdue. Leur seul appui y reste le parti autochtone, le parti païen. Il était naturel de donner un gage à celui-ci en adoptant un symbole qui rappelait la panthée traditionnelle, sans prêter aux confusions souhaitées par les clercs [1]). Un coup d'œil jeté sur la petite chronologie ci-contre suffira pour nous rappeler la conjoncture et pour fixer toutes les raisons qu'avait Henri de manifester son attachement aux anciens usages et sa méfiance envers Rome. Il est évident qu'Henri n'a pas le choix de ses partisans. Isolé, il ne peut répudier son seul soutien. Probablement, d'ailleurs, le sentiment est-il ici d'accord avec la raison, car beaucoup de souvenirs d'enfance doivent l'incliner dans le même sens. Il a seize ans. Il vient d'achever son apprentissage guerrier auprès de son grand-oncle, le roi David d'Ecosse. C'est une véritable *initiation* et sanctionnée comme telle par les usages du temps. Déjà elle vaut *adoption* de la part du seigneur qui y a présidé. La plupart du temps, c'est à ce dernier que revient l'honneur d'armer chevalier son élève. Conséquence toute naturelle et comme inéluctable, si l'on se souvient que l'adoubement valait alors *adoption par les armes*.

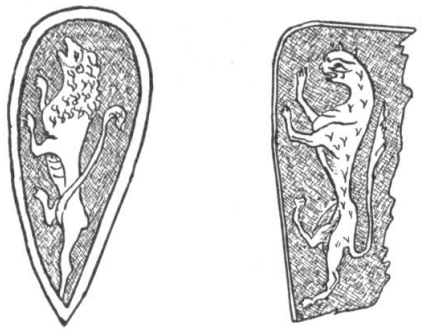

Fig. 1.

Le lion. (Miniature de l'Ecole de la Loire — Le Mans, Anjou, Poitou — milieu du XIIe siècle. Le Mans, biblioth. municip. Ms 263, Pline, Histoire Naturelle, fo 10).

La panthée (Email du Mans - 1151). La petitesse de la tête et la forme générale du corps indiquent incontestablement un guépard. Cet animal, familier aux Orientaux, était dressé pour la chasse, ainsi qu'une espèce voisine: l'once.

En dépit de leur position « rampante », les « leunculi » de Geoffroy Plantagenêt étaient en réalité des « panthées ».

Pour s'en convaincre, il suffit de les comparer avec le véritable « lion » du chevalier chrétien, tel que le représente une miniature de la même époque et de la même école que l'émail du Mans.

Nous ne rappellerons pas les raisons qu'avait David de se ranger au parti de son neveu. Elles sont d'ordre politique et familial. Henri est le seul prétendant à avoir du sang écossais dans les veines. Leur adversaire, le roi Etienne de Blois, est un pur continental, ainsi que son fils et héritier, le roi Eustache de Boulogne. Aucun baron de ce parti n'est autochtone. Et ils sont soutenus par *le pape*.

N'insistons pas sur ce parti pris évident, singulier et systématique de Rome en faveur des Français du continent, aux dépens des autochtones anglais. Il dure depuis Guillaume le Conquérant. L'historien n'a pas à le juger, mais à en examiner les conséquences. Ici, elles sont évidentes. La cause du petit prince dépossédé s'identifiait avec celle des Saxons lésés. Toute l'Ecosse reconnut dans Henri, descendant de Malcolm [2]), un prince de son lignage. Enfant, mêlé

---

[1]) Dans *Archivum Heraldicum* d'avril 1957, nous avons publié la photographie d'un chapiteau roman où figure l'une de ces panthées païennes. La coïncidence est d'autant plus frappante qu'il s'agit, l'on s'en souvient, d'une panthée à *deux* corps, *mouchetée* comme un léopard. Le chapiteau se trouve dans l'église Saint-Gervais de Falaise, chapelle ducale. Il date du Duc-Roi Henri 1er, grand-père de notre Henri II et dont nous savons que celui-ci se réclamait particulièrement (cf. *Archivum Heraldicum*, 1956, 2-3, p. 22 en haut et note 1). Tout laisse donc penser que le choix par Henri II des deux lions passants est lié à de vieilles traditions philosophico-religieuses dont le chapiteau de Falaise nous a conservé la trace.

N'oublions pas que le paganisme conserva en Normandie d'importants foyers jusqu'à *la fin* du XIIe siècle. Les conciles, la disposition des fonts baptismaux, aménagés pour baptêmes d'adultes, en font foi (Abbé Tesson, *Guide précis et détaillé pour bien visiter Falaise*, Falaise 1955, p. 9 et 15).

Il est très probable d'ailleurs que ces croyances celtiques normandes rejoignaient celles encore en honneur au pays de David d'Ecosse. Nous n'avons pas le temps de développer ce point de vue, sur lequel les témoignages ne manquent pas. Le Roi David était de plus apparenté aux familles des jarls norrois, où nous connaissons la place prépondérante du dragon.

Croyances celtes et norroises formaient donc un terrain d'entente de choix. L'animal symbolique appelé panthée et moucheté comme un léopard (ou comme une panthère égyptienne), et le concept philosophique et religieux de dualité, imposaient au candidat du parti autochtone les deux léopards ou lions passants qu'effectivement Henri II prit pour signe de ralliement.

[2]) Malcolm, Roi d'Ecosse, avait été élevé à la cour d'Edouard le Confesseur, où l'on sait que dominaient les influences normandes. Il eut de nombreux enfants. Parmi les aînés, Mathilde épousa Henri 1er Beauclerc et fut donc la grand-mère de notre Henri II. Parmi les plus jeunes, le dernier fut ce David qui succéda à son père, après des années de guerres intestines entre les prétendants à la couronne, et que nous retrouvons ici parrain en chevalerie de ce même Henri II.

à leurs enfants, il a couru dans leurs bruyères. Il s'est pénétré des traditions propres au pays des moors. Le voilà près d'accomplir son premier acte officiel. Depuis quatre ans déjà, son père, Geoffroy Plantagenêt, s'est assuré de la Normandie. Il a décidé de la transmettre à son fils. Sur le point d'en prendre effectivement possession, c'est *per auxilium et consilium David regis Scottorum* que le jeune prince va agir. L'on voit comment s'accordent, en système féodal, les efforts conjugués du père par la nature et du père selon le choix. La détermination est précédée d'un véritable traité [1]). L'imposition de la chevalerie scelle l'accord, en même temps qu'elle rend publics les liens d'adoption. Le départ pour Rouen va suivre immédiatement. N'est-il pas normal, dans ces conditions, que le bouclier remis par David à son filleul porte le signe visible de l'alliance: ce double-dragon du chapiteau de Falaise, devenu peut-être aussi, pour la circonstance, double-dragon d'Ecosse et de Normandie — témoignage de l'idéal commun qui unissait alors les deux peuples?

PETITE CHRONOLOGIE

« Constamment, avant d'écrire, j'ai eu soin de me faire la table chronologique des moindres circonstances du récit. »
M. DE BARANTE
(*Hist. des Ducs de Bourgogne.* Préface.)

1127: Mathilde, « L'Emperesse », épouse Geoffroy Plantagenêt.

1er décembre 1135: Henri Beauclerc, dit *Le Lion,* meurt. Avant sa mort, Mathilde avait été reconnue héritière de la Normandie et de l'Angleterre par une Assemblée de barons, à Windsor.

Toutefois, après sa mort, Etienne de Blois réussit à se faire proclamer roi et sacrer, *grâce à l'approbation du pape.*

22 décembre 1135: couronnement d'Etienne à Westminster.

1138: Bataille de l'Etendard. Le roi David d'Ecosse, oncle et partisan de Mathilde, y est battu par Etienne.

2 février 1141: à Bristol, près de *Lincoln,* revanche de David d'Ecosse. Etienne est fait prisonnier par le comte de Chester, beau-père du comte de Glocester (demi-frère de Mathilde) et confié à ce dernier.

La guerre continue. Geoffroy Plantagenêt s'empare de la Normandie.

19 janvier 1144: Geoffroy Plantagenêt, époux de l'« Emperesse » Mathilde, ceint l'épée de la Duché, en la cathédrale de Rouen.

1145: Le comte de Glocester, à son tour prisonnier, est échangé contre le roi Etienne, qui recouvre ainsi la liberté.

1148: « *Mathilde, découragée, repassa la mer en 1148 pour vivre auprès de son mari* » (PETIT-DUTAILLIS, *La Monarchie féodale en France et en Angleterre,* Xe-XIIIe siècle, p. 114).

Henri Plantagenêt, après avoir appris le métier des armes à la cour de *David roi d'Ecosse,* est armé chevalier en *1148* par ce même David. Aussitôt, il passe sur le continent, *avec l'appui de David,* et son père Geoffroy lui transmet la Normandie, du consentement des Normands (1149).

1149:

1151: Mort de Geoffroy Plantagenêt (Email du Mans).

« Il laissa à son fils Henri une *principauté* formée de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et de la Touraine, *qu'on pouvait croire destinée à subsister séparée de l'Angleterre* » (même référence).

mars 1152: divorce d'*Aliénor d'Aquitaine.*

Six semaines après, elle épouse *à Poitiers* Henri Plantagenêt, qui n'est encore que *Henri de Normandie.*

15 août 1153: Mort d'Eustache de Boulogne. Il était fils du roi d'Angleterre Etienne de Blois, et avait lui-même été associé au trône d'Angleterre par son père. En outre, il était fiancé à la fille du roi de France. Sa mort ruine les espoirs du roi Etienne.

La guerre continuait avec des fortunes diverses. Ce n'est qu'après la mort de son fils Eustache qu'Etienne conclut avec Henri de Normandie le traité de *Winchester* (6 novembre 1153), où il reconnaît celui-ci comme son héritier.

6 novembre 1153

Jusqu'à ce traité, rien n'était sûr pour Henri Plantagenêt. En 1148 en particulier, au moment où il est armé chevalier par David d'Ecosse et où il reçoit son blason, Eustache fils du roi Etienne vivait. Rien n'annonçait que Henri parviendrait à lui reprendre la couronne d'Angleterre. Les revers avaient découragé Mathilde. Le pape, le roi de France, les barons normands d'Angleterre étaient pour Etienne. Comme l'on comprend que le suprême appui de l'enfant, contre le catholicisme et le continent ligués contre lui, ait été un prince *autochtone,* dont le christianisme gardait quelque trace des antiques croyances barbares: le Roi d'Ecosse! Comme l'on comprend qu'un double dragon ait été le symbole d'une telle alliance!

1154: Mort d'Etienne de Blois. Henri est couronné roi d'Angleterre à Westminster, sous le nom de Henri II. A 16 ans, quand il fut armé chevalier, il n'était *rien.* A 21 ans, le voici devenu « *le plus puissant prince de la chrétienté* » (A. ALBERT-PETIT).

[1]) Voir *pièces justificatives* in *Archivum Heraldicum,* juin 1956, p. 23.

Les temps changent et les tendances demeurent; surtout chez ce peuple anglais, si épris de tradition. Beaucoup plus tard, alors que les vieilles croyances païennes seront cependant devenues moins vives, ce sera encore *le dragon* qui servira à un autre prince autochtone, à un autre Henri, à prendre la tête d'un soulèvement, appuyé sur les mêmes masses populaires. Il réussira. Et devenu roi à son tour, Henri Tudor associera dans ses armoiries les dragons aux léopards. Sous le nom de *rouge dragon*, il créera aussi un nouvel office de poursuivant d'armes, qui existe encore. Ce sera en réaction contre ces dragons, ennemis héréditaires, que Louis XI suscitera l'ordre de Saint-Michel. Si, au XVe siècle, nous voyons de telles croyances et de tels emblèmes conserver une pareille vitalité et exercer de telles influences sur les peuples, nous pouvons en déduire quelle force ils représentaient au XIIe, tandis que le futur Henri II s'apprêtait à entrer en lice!...

Mais, objectera-t-on, quelles chances ce prince pensait-il avoir de garder plus sûrement, avec le lion passant (léopard) qu'avec le lion rampant, l'héritage reçu du dragon? Quels motifs offrait l'un d'échapper mieux que l'autre à l'emprise de l'Eglise?

Identité du léopard et du dragon.

Cet espoir s'appuyait sur un certain nombre de faits précis. Et d'abord, il y avait un précédent: le lion avait *déjà* été « baptisé » par l'Eglise. Si le procédé est commode, il comporte néanmoins des limites. A chaque nouveau « baptême », on est bien obligé d'imaginer une explication, tout au moins un prétexte. Or, précisément, le léopard se prêtait mal à ce genre de justification. Si ses promoteurs lui donnèrent la position horizontale (qui était celle des « panthées » du chapiteau de Falaise, mais violait sur le bouclier la règle de la position subordonnée à la forme), c'est probablement qu'elle permettait de reconnaître le vieil étendard arien: *le dragon* qui, gonflé par le vent [1]), se déploie toujours horizontalement.

Le nom même de *léopard*, sous lequel il fut bientôt désigné, ne laissait pas davantage place au doute. Nous avons déjà remarqué que les panthées du chapiteau de Falaise étaient piquetées de mouchetures. C'est qu'il y a là des signes naturels caractéristiques, à quoi les anciens accordaient beaucoup. Certains rappellent les cercles solaires. D'autres, plus petits, imitent des constellations. De tout temps, ces particularités ont été utilisées par les hermétistes pour charger l'animal qui les possède de sous-entendus ésotériques. Ainsi, note M. E. Saillens, agrégé de l'Université: « Aux côtés d'Artémis, se voyaient le soleil, la lune, une torche et *deux biches.* » (*Nos Vierges Noires*, p. 233). Les biches, poursuit le même auteur, « accompagnent aussi le noir Siva ». Ce qui l'incite à se demander: « Faut-il parler de faons, dont le *pelage tacheté de blanc* rappelle *la nuit étoilée?* La nébride des bacchantes était une peau de faon. »

Le symbolisme de la peau a été extrêmement poussé chez les Egyptiens et il n'est pas douteux que, pour eux, la peau de panthère ait revêtu une signification cosmique, à cause de ses taches. Les radicaux des mots eux-mêmes exprimaient cette manière de voir: le KA représentait l'individualité, et MESKA (produit du Ka) signifiait peau; c'est-à-dire en somme la manifestation extérieure du Ka; celle que nous pouvons saisir par la vue. Aussi ne serons-nous pas étonnés de voir les prêtres égyptiens se revêtir pour officier d'une peau de panthère. C'est pour eux l'équivalent de notre chasuble — chasuble que les catholiques nomment aussi: *planète* (cf. J.-K. Huysmans, *La Cathédrale*, page 97). Nous reviendrons tout à l'heure, avec plus de détails, sur ce symbolisme cosmique. Pour le moment, arrêtons-nous à l'étymologie du mot panthère (pan = tout, thèr = bête). Elle est voisine de celle du mot panthée (pan = tout, théos = dieu), dont elle devient, en un certain sens, synonyme. Ce rapprochement sera plus facile à saisir dans un instant.

Pour cela, il nous faut rappeler la signification symbolique que le léopard ou le lion gardait aux yeux des anciens. Elle n'était pas très éloignée de celle du dragon. En effet, d'après les théories hermétiques, deux principes s'opposent au sein du Grand Agent: la tension expansive, représentée par l'Aigle, et l'énergie *condensatrice*, dont le *Lion* est l'expression. Si nous nous souvenons que l'agent condensateur par excellence est, dans l'Univers, *le dragon*, un rapprochement entre les deux emblèmes devient fatal: la similitude de leur fonction les y destinait. Aussi la représentation figurative du *dragon* donne-t-elle à ce monstre un avant-train de *lion* (cf. Oswald Wirth, *Le Symbolisme Hermétique*, p. 13 et 61).

Nous ne nous étendrons pas. Nous nous contenterons de quelques exemples, qui nous

---

[1]) Chacun sait que l'étendard appelé dragon était essentiellement constitué d'une tête en métal *(or)*, à la gueule ouverte, par où le vent s'engouffrait dans une manche à air d'étoffe *rouge*. Ces couleurs sont restées celles des armoiries aux léopards. — Après 1204, le *Registre des Fiefs de Philippe-Auguste* mentionne encore la charge de porte-dragon du Duc de Normandie.

mettront des faits sous les yeux, car notre propos est ailleurs. Ce paragraphe ne constitue qu'une introduction. Le principal objet de cet exposé sera l'étude de deux documents, dont tout ce qui précède doit seulement nous mettre en mesure de comprendre la rare signification. Sur la synonymie entre dragon et léopard, rappelons donc seulement qu'en France, jusque dans le cours du XIXe siècle, le casque des cavaliers appelés *dragons* comporta une bande ornementale en *peau de léopard*. En Orient, ce fauve est regardé comme sacré, en raison de sa ressemblance avec le dragon. Les joueurs de grosse caisse des *Highlanders* (donc des troupes du roi David d'Ecosse), tout comme ceux de la nouba de nos tirailleurs nord-africains, portent sur leurs épaules la peau de léopard. A la croisade, nous savons par un témoin oculaire, le chroniqueur Geoffroy de Vinsauf, alias Vinsalf, que Richard Cœur-de-Lion portait indifféremment des lions ou bien des dragons:

> « Geffrey de Vinsauf in his Itinerary of Richard I. speaks of « shields emblazoned with *lions or* flying *dragons* in gold » as borne by the Crusaders [1]). »

Tous ces exemples sont à rapprocher des mosaïques de la chambre de Roger II, à Palerme — mosaïques d'inspiration byzantine — où l'un et l'autre symboles figurent alternés. Dans une peinture antique d'Herculanum, un seul monstre réunit l'avant-train du léopard et l'arrière-main du dragon. Mais l'idée exprimée est toujours la même: la synonymie de deux emblèmes.

Sur ce plan plus spécifiquement héraldique qui nous intéresse, pas mal de remarques apporteraient de l'eau à notre moulin. Faute de place, nous ne retiendrons que la plus frappante: celle qui s'appuie sur les armoiries de deux branches d'une même famille normande, les Louvel. Voisines géographiquement, elles portent pour blasons respectifs, l'une: *de gueules au griffon d'or rampant*, l'autre: *de gueules au léopard d'argent* (fig. 2). Le griffon, est-il besoin de le dire, n'est ici qu'une variante, une déformation du dragon. De même que le nom de la famille (Louvel) évoque un autre synonyme: le loup. M. Braun von Stumm nous a signalé, en Allemagne, un exemple du même ordre, où le dragon se trouve assimilié au lion.

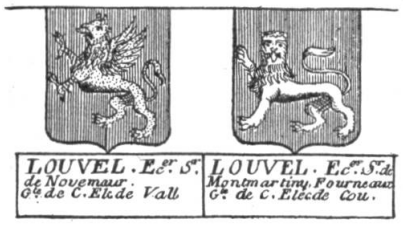

Fig. 2.
Synonymie du dragon et du léopard.
Armoiries de deux branches d'une même famille normande.
(D'après Chevillard, *Nobiliaire de Normandie*, vers 1666.)

Passage de la panthée au léopard.

Si la double figure des armoiries Louvel est tout à fait probante en soi, les documents que nous possédons ne l'attestent cependant pas de façon très ancienne. Il est hautement probable que ce jumelage éloquent des blasons remonte à la nuit des temps. Toutefois la preuve manque.

Il en va tout autrement des sceaux de la commune de Rouen, qui nous apportent en outre le même témoignage sous une forme assez différente. Au lieu de nous montrer la synonymie des deux emblèmes, ils nous permettent d'assister au passage de l'un à l'autre. Le plus ancien est attesté depuis la fin du XIIe siècle. Sa facture archaïque laisserait penser qu'il pourrait remonter à l'origine de la commune, c'est-à-dire aux environs de 1145, ou même aux *Institutions* de Henri Ier Beauclerc, en 1101.

Ces deux sceaux de la ville de Rouen offrent un témoignage parlant plus éloquent que le raisonnement le plus cartésien. Avec eux, nous comprenons la supériorité d'un symbole sur un texte. La richesse du premier déborde le sens étroit des mots. Si les deux cires trahissent une influence byzantine indiscutable, la différence d'époque est marquée. La seconde, attestée dès le début du XIIIe siècle, représente un lion passant, traité dans le style de l'époque. La première, beaucoup plus archaïque, nous l'avons déjà noté, se rattache davantage à la manière de traiter les *panthées* du bouclier sur l'émail du Mans (Geoffroy Plantagenêt). Elle rappelle aussi les *panthées* des chapiteaux romans et plus spécialement celles de l'Abbaye aux Dames de Caen. Bref, elle se rapproche davantage des animaux emblématiques des époques *précédentes*, que des véritables figures héraldiques que nous connaîtrons par la suite. Elle est plus proche de l'expression imagée d'une idée (en honneur sous les anciens ésotérismes), que d'un animal de blason, même stylisé.

En considérant ces deux types successifs du sceau de la commune de Rouen (types, ne l'oublions pas, certainement imités des cognoissances d'époques correspondantes, adoptées par les Ducs-Rois [2]), nous avons donc bien assisté au passage de la panthée au lion. Partis de l'expres-

---

[1]) William Smith Ellis, Esq.: *Antiquities of Heraldry*, p. 171, note.

[2]) Ainsi le type archaïque des sceaux de la ville de Rouen correspondrait à l'anneau d'or du roi Henri II, où était gravée *une panthère (annulum aureum cum pantera)*, dont parle le chroniqueur Geraldus Cambrensis. Voir,

sion d'une idée philosophique et religieuse, nous avons abouti à une figure héraldique. Autrement dit, nous avons vu la naissance du léopard (fig. 3).

Fig. 3. *Le passage de la panthée au lion.*

Avant de devenir *un lion* (second sceau de la commune de Rouen), l'animal symbolique que nous appelons « *panthée* » et qui enfantera le *léopard* héraldique, s'exprimait sous une forme beaucoup plus archaïque (premier sceau de la commune de Rouen).

L'idée ésotérique de ce dernier est confirmée par *l'étoile à six branches*, placée entre les pattes de devant de la panthée. C'est le signe d'initiation suprême: sceau de Salomon ou Etoile du Macrocosme. Elle symbolise: « l'union (...) de Dieu et de la Nature, de l'Esprit unique et de l'Ame universelle, du Feu procréateur et de l'Eau génératrice » (Oswald Wirth).

Aussi est-ce l'étoile à six branches qui brille au-dessus de la crèche dans les peintures des Catacombes (A. Fleury, s.j., *Livre du Chrétien*, p. 93). Traduction imagée de la phrase du cantique: « Le Ciel a visité la Terre. »

On remarquera la queue *trifoliée* de la panthée [1]) (feuille = nature et trois, nombre sacré). Le lion ayant une queue naturaliste, on a accusé, en contre-partie, les *trois* doigts des pattes.

La transposition néanmoins fait perdre beaucoup de force au symbole. Le visage notamment a perdu cette expression indéfinissable qui l'apparentait aux panthées du chapiteau de Caen (chœur de l'abbaye aux Dames), à celle de l'église de Courcy (Calvados) et, par delà ces idoles locales, au sourire des divinités chinoises et indoues.

Signification ésotérique du dragon et du léopard.

Tout ce qui a été dit, dans les deux paragraphes précédents, sur les correspondances entre le dragon et le léopard est parfaitement conforme à la mentalité de ceux qui nous ont légué ces symboles: les anciens Egyptiens, maîtres en hermétisme. Ceux-ci avaient au plus haut point le sens des analogies. Pour eux, le léopard, le dragon, la panthée n'existent qu'en tant qu'aspects voisins d'une seule fonction. Les dieux égyptiens représentaient les diverses qualités d'une même divinité. Mme Isha Schwaller de Lubicz, disciple du regretté M. Alexandre Varille et égyptologue réputée, écrit que la mentalité égyptienne « justifie la multiplicité des noms et des titres qui montrent chacun d'eux (les neters-principes) dans leurs diverses relations » (Her-Bak, *Disciple*, p. 383).

L'étymologie du mot panthère, aussi bien que l'étude comparée des mouchetures sur le pelage du léopard, vont nous permettre de dégager plus amplement cette notion ésotérique. Si les interprétations de l'animal fantastique peuvent être différentes, elles ne seront jamais contradictoires. Leur apparente opposition dépendra de sa place relative. Le dragon peut être considéré à divers stades de l'évolution. Il peut aussi être apprécié en fonction des activités respectives de la matière, de l'esprit ou de l'âme. Selon ces points de vue, sa valeur change. Il est bénéfique dans son rôle de condensateur de la matière. Si, par contre, l'on oppose la matière à l'esprit, il est évident que le rapport se trouve inversé.

Sur le plan cosmique, le dragon-divinité est pris dans un sens plus général. C'est le cas de l'emblème des Normands, qu'ils l'aient brandi comme étendard ou sculpté à l'étrave de leurs fameux *drakkars*. Nous ne nous perdrons pas dans des acceptions secondaires, telle que celle de « gardien du seuil ». Nous ne nous attarderons pas non plus à l'expression du principe matériel inférieur: dragon de la Bible ou de l'Apocalypse. Ce n'est qu'un aspect de l'opposition matière-esprit, dont nous venons de souligner le côté essentiellement relatif [2]). Nous nous arrêterons surtout au symbolisme cosmique, qui domine tous les autres [3]).

à ce sujet: M. H. Stanford London, F.S.A., *Royal Beasts*, East Knoyle, Wilts, 1956, pages 9 et 10, note 3.

A la même époque, le cousin germain du roi Henri II, Guillaume de Gloucester (fils Robert de G., fils Henri Ier), † vers 1173-1182, scellait, lui aussi, *d'une panthère* (James Robinson Planché, *The poursuivant of arms*, London, 1873, p. 95).

[1]) Mon ami Henri Pellerin, érudit normand dont l'opinion fait autorité, me signale un pilier du XIIe siècle, dans l'église de Tordouet (Calvados), qui porte un léopard à la langue pareillement trifoliée.

La bizarrerie de ce motif lui avait fait autrefois penser que ce léopard tenait une fleur de lis dans sa gueule. Une communication dans ce sens avait même été faite alors à la *Société des Antiquaires de Normandie*. Il a reconnu depuis la véritable interprétation de cette sculpture, tout-à-fait conforme à la queue trifoliée du sceau archaïque de la commune de Rouen.

[2]) Remarquons d'ailleurs que, quelque péjorative que l'on puisse imaginer l'interprétation, les liens entre le dragon et le léopard demeurent toujours aussi serrés: « La bête que je vis était semblable à *un léopard;* (...) et *le dragon* lui donna sa force et sa grande puissance. » (Apocalypse, chap. XIII, v. 2).

[3]) Le symbolisme cosmique n'enlève pas au dragon son rôle de condensateur de la matière. Le dragon-constellation a toujours été considéré comme chargé de capter les rayons cosmiques, pour les renvoyer sur la terre.

D'autre part, le dragon n'est pas lié à un élément plus qu'à un autre. Il est donc normal de le voir exercer

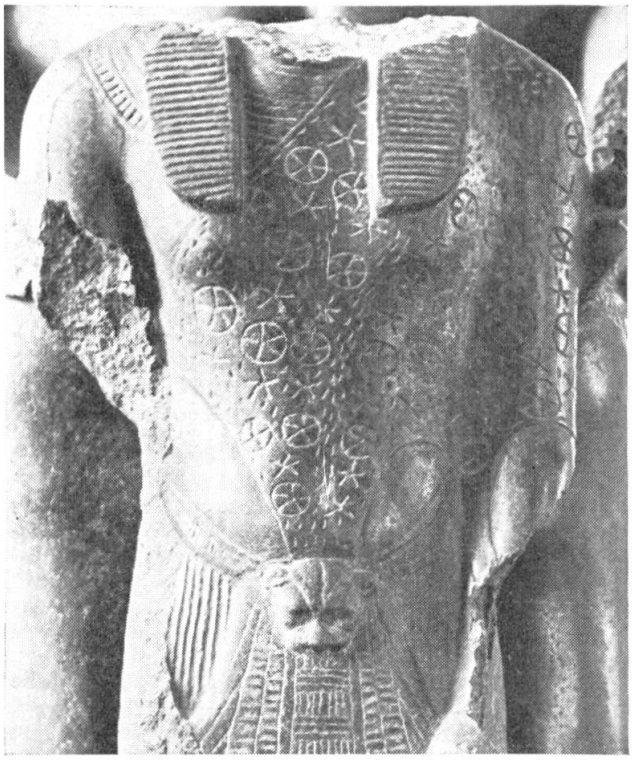

Fig. 4. *Détails de la statue mutilée de Toutânkhamon* (Musée du Louvre, granit gris, fin de la XVIIIe dynastie)

Les signes gravés sur la peau de panthère nous éclairent sur le sens que les anciens attachaient aux taches des léopards.

On sait la place tenue dans l'antiquité par la constellation du Dragon : alpha du Dragon était polaire en 2700 avant J.-C. Sur elle s'orientait le couloir de la Grande Pyramide. Ainsi se révèle immédiatement le sens essentiellement cosmique que les prêtres égyptiens attribuaient à la peau de panthère dont ils se revêtaient. Eux-mêmes ont pris soin de nous en avertir. En effet, sur nombre des statues qui les représentent portant la peau de panthère, les taches du pelage ont été remplacées par des signes conventionnels, ou idéogrammes, dont le propre est de nous en donner l'explication (fig. 4 et 5).

Fig. 5. *Statue du deuxième prophète d'Amon Aa-nen* (Musée de Turin, XVIIIe dynastie) d'après Maspero, Hist. Anc. des Peuples de l'Orient. Les origines (Egypte et Chaldée): page 55.

On trouve, *au Louvre*, d'autres exemples d'idéogrammes sur des peaux de panthère: La *statuette fragmentaire d'un prêtre d'Onouris* (granit gris, XVIIIe ou XIXe dyn. Salle C, vitrine 3, 3e tablette) porte l'étoile à 5 branches inscrite dans un cercle.

Salle D, vitrine 11, on remarque une petite statue *du prince Thoutmès en prêtre Sem*, où les étoiles à 5 branches alternent avec des cercles portant une croix inscrite.

Rappelons que l'étoile à 5 branches est symbole cosmique, tout autant qu'image de l'homme ou symbole de la connaissance. Dans une peinture du Musée de Turin, la déesse ciel est représentée par une femme nue, au corps parsemé d'étoiles. (figure dans: Hachette, *L'Egypte*, par M. Lambrino, p. 29; et dans *Her-Bak « Disciple »*, pages 119 et 156).

C'est surtout l'idéogramme de l'« esprit incarné » qui se répète, sous des formes voisines, dans ces hiéroglyphes. L'étoile à cinq branches représente à la fois l'homme et les constellations. Inscrite dans le cercle, elle suggère l'allégorie de l'incarnation. Lorsque nous avons, comme sur la statue de TOUTANKHAMON et sur les manteaux de la Trinité (fig. 6), alternance de lignes, on conçoit qu'il s'agit d'une compénétration du microcosme et du macrocosme. Cette notion était chère à l'hermétisme égyptien, autant qu'elle allait le devenir à notre moyen âge, dont elle est la clef.

Ainsi apparaît la permanence de l'enseignement ésotérique depuis l'ancienne Egypte jusqu'à notre monde médiéval. La comparaison des figures 4 et 5 (idéogrammes des peaux de panthères) avec la figure 6 (idéogrammes sur les manteaux de la Trinité) ne laisse aucun doute à ce sujet.

Que si l'on passe à l'histoire chaldéenne, déjà ces mêmes étoiles à cinq branches, inscrites dans des cercles, se retrouvent sur les longues robes des prêtres. Abraham était originaire d'Ur en Chaldée. Aussi les mailles de la chaîne ininterrompue se complètent lorsque l'on sait que le grand-prêtre hébreu, chargé d'ouvrir la voie au futur christianisme, portait, lui aussi, sur sa robe sacerdotale, des signes conventionnels analogues, certainement lourds du même enseignement traditionnel. *La Bible* nous dit, en effet, que cette robe, décorée de broderies:

---

son action dans le ciel. Sans doute, sa queue de poisson évoque-t-elle intentionnellement *l'eau*, mais il est souvent représenté dans *l'air* (constellation).

Eau et Air ne sont ici qu'éléments symboliques, figurant « la substance fluide universelle », que le dragon est chargé d'organiser. C'est le mythe de la Genèse, de la Création. Il faut donc rapprocher notre dragon du Varuna hindou: « non plus simple Neptune « Souverain des Eaux », mais Roi Primitif de toutes choses, dont le domaine, comme celui d'Uranus, est la totalité de l'étendue. » (OSWALD WIRTH: *Le Symbolisme Hermétique*, édit. 1931, p. 77).

« tombait jusqu'à terre et que *dessus était tout l'univers* » (Sagesse, XVIII, 24). Cette phrase ne rend-t-elle pas un son étrange, quand on sait, comme nous le rappelions tout à l'heure, que la chasuble des prêtres catholiques s'appelle, encore aujourd'hui, *planète?* Et pourrions-nous compléter plus heureusement ce commentaire à placer sous l'enluminure du *Missel de Paris* et sur le socle des statues égyptiennes, qu'en y ajoutant cette parole du Père TEILHARD DE CHARDIN:

« Le Christ se drape organiquement de la majesté même de sa création. »

(*Le Phénomène Humain*, page 331.)

Ce geste du Christ, prêtres et rois le répètent inlassablement, depuis le commencement du monde. Le roi antique est toujours prêtre et le roi du moyen âge est le gardien de l'héritage du roi antique. Aussi, lorsque l'un ou l'autre revêt « le manteau à l'image du monde », il assume l'univers et s'identifie avec lui, au nom de son peuple.

Dans *Les Origines de l'Héraldique Capétienne*[1]), le baron HERVÉ PINOTEAU a très bien montré comment le manteau bleu à fleurs de lys d'or des Rois de France remplissait ce rôle. Plus récemment, dans l'*Annuaire 1956* des *Archives Héraldiques Suisses*, le même auteur a publié des illustrations des rois Chlotaire 1er et Sigebert 1er, revêtus de manteaux cosmiques. Tous ces documents se rencontrent pour proclamer le même principe.

Ce que nous pouvons, avec quelque satisfaction, constater en terminant, c'est que, depuis longtemps, l'on savait que l'héraldique avait reçu, dans une large part, l'héritage de l'hermétisme. Mais, si l'on étudiait volontiers le symbolisme du blason, il ne semble pas que l'on ait, jusqu'ici, tenté de pousser les investigations beaucoup plus loin.

Il ne paraît pourtant pas douteux que l'héraldique nous a conservé les manières de penser de l'hermétisme et que, pour peu que l'on accepte d'utiliser ce fil d'Ariane pour remonter le cours du temps, il nous conduira en des régions merveilleuses, plus brillantes de gemmes que les cavernes des Mille et Une Nuits. Pour cette aventure, notre léopard héraldique reste un des guides les plus précieux. En toute certitude, il dérive de la peau de panthère égyptienne et se rattache aux notions cosmiques qui s'y regroupaient électivement. On peut penser qu'à une époque où le paganisme fleurissait encore en Normandie, notre Duc-Roi Henri II était instruit de bien des notions aujourd'hui oubliées. Et qu'il tint à s'en faire un emblème, en réaction contre le conformisme romain, aux vues étroites.

Par lui s'ouvre devant nous un monde mystérieux qui n'a pas fini de livrer ses trésors et qui ne demande qu'à nous les abandonner.

Fig. 6. *La Trinité*
(Miniature du *Missel de Paris:* Arsenal, Ms 622, fo 174. Premier quart du XVe siècle).

Dieu le Père porte une robe rose, à broderies d'or (rosaces à huit branches, avec, au centre, un petit évidement cruciforme).

Les robes du Christ et de la Vierge sont bleues brodées d'or. Les lignes alternées de signes y rappellent étrangement les idéogrammes que nous voyons sur la peau de panthère, en notre figure 4.

Dans le même ordre d'idées, le baron Hervé Pinoteau a signalé, au Musée de Barcelone, une Vierge catalane du XIIe siècle, dont la robe est: « *bleue* semée *de fleurs de lys blanches* et de *crois-* « *sants de lune rouges*. Son fils sur ses genoux est « revêtu *de pourpre* et le semé est fait *de soleils*, « ou *étoiles blancs* » (baron H. PINOTEAU, *Origines de l'Héraldique capétienne*, op. cit. p. 20 du tirage à part).

Du même auteur, voir aussi les manteaux cosmiques des Rois de France, Chlotaire 1er et Sigebert 1er.

— Sur la tenture, qui couvre le siège de notre Trinité, remarquez les plumes de paon, symbole bien connu des hermétistes et des Francs-Maçons.

---

[1]) Ediciones del Instituto Internacional de Genealogía y heráldica, Madrid, 1955, page 28 du tirage à part.